


Volet	code <b>TRA</b>	<b>Réalisation de travaux ou de mesures de restauration ou de maintien de la connectivité</b>
Objectif Contrat	code <b>TRA4</b>	<b>Conservation et restauration d'un réseau de pelouses sèches et de landes</b>
Action	code <b>TRA4.2</b>	<b>Gestion et protection d'un réseau de pelouses sèches de la côtière rhodanienne</b>
Localisation de l'action		
côtière rhodanienne (42, 07 et 69)		
		
Descriptif de l'action		
<p>Cette action poursuit ou est complémentaire de démarches existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire des pelouses sèches réalisé en 2012-2013 par le CEN RA (communes de Peyraud, Serrières, Félines, Charnas, Limony + Champagne (cette dernière commune faisant partie de la zone tampon où la TVB a été cartographiée))</li> <li>- Pré-inventaire des pelouses sèches sur le département du Rhône par le CEN RA, dont photo-interprétation et début de prospections (vérification des polygones) sur les communes du périmètre d'étude côté Rhône (Saint Romain en Gal, St Cyr sur le Rhône, Loire sur Rhône, Echalias, Givors, St Andéol le Château, St Jean de Touslas, St Maurice sur Dargoire).</li> <li>- Action complémentaire au Docob N2000 "Vallons et combes du Pilat rhodanien" (Bessey, Charnas, Chavanay, Chuyer, Condrieu, Limony, Lupé, Maclas, Malleval, Pélussin, St Appolinard, St Michel sur Rhône, St Pierre de Bœuf, Véranne, Vérin)</li> <li>- Gestion écologique engagée depuis 1996 sur le site N2000 du Suc de Clava</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il s'agira dans un premier temps de compléter l'inventaire et la caractérisation des pelouses sèches sur la partie 42 et 69 de la côtière rhodanienne (selon le protocole appliqué pour l'inventaire réalisé en 2012/2013 sur le Nord-Ardèche).</li> <li>• Il sera ensuite mené une démarche d'animation territoriale et foncière avec l'organisation de rencontres des communes concernées suivies de prises de contacts avec les propriétaires des sites identifiés comme prioritaires (des visites de sites seront programmées afin d'illustrer visuellement les enjeux sur les pelouses sèches). L'objectif de cette phase d'animation est de pouvoir s'assurer d'une maîtrise du foncier par la mise en place de conventions de gestion et/ou d'acquisition sur un réseau de sites qui soit suffisamment représentatif et pertinent vis-à-vis de la fonctionnalité écologique de ce type de milieux (pour lequel la côtière rhodanienne est un secteur à enjeu).</li> </ul>		

- Un plan de gestion concerté sur ce réseau de pelouses sèches sera ensuite élaboré (état des lieux socio-économiques, diagnostic écologique et fonctionnel, définition des enjeux, objectifs et définition d'un programme d'actions). Compte tenu de la présence de trois sites N2000 sur le périmètre de cette action pour lesquels les pelouses sèches sont des habitats à enjeu pouvant bénéficier des outils contractuels N2000, il sera veillé à une bonne articulation entre les différents dispositifs. Ce plan intégrera la révision du plan de gestion du site N2000 du Suc de Clava (12 ha sur la commune de Savas) géré depuis 1996 par le CEN RA.
- La dernière phase consistera en la mise en œuvre du plan de gestion (travaux, suivis, valorisation, ...) incluant celui du site Natura 2000 du Suc de Clava (comme cité ci-dessus) .

La mise en œuvre de l'ensemble de cette action sera menée dans le cadre d'une convention de partenariat entre le CENRA et le PNR du Pilat. Un partenariat est également envisagé avec le CBNMC notamment sur des expertises terrain (reconnaissance d'habitats) et d'appui à la définition des modalités de gestion.

La mise en œuvre de cette action pourra mobiliser du temps de travail de chargé de mission du PNR Pilat (poste non statutaire).

#### Enjeu trame écologique (SRCE)

Les pelouses sèches ont été identifiées dans le SRCE RA comme des milieux supports de continuité écologique sensibles à la fragmentation. De plus une proportion importante des pelouses sèches inventoriées a été intégrée dans des réservoirs de biodiversité du SRCE (via notamment les ZNIEFF). Ainsi un programme régional de préservation des pelouses sèches est en cours de réflexion dans lequel cette action TRA 4.2 pourrait s'intégrer.

#### Indicateur de suivi

- Rédaction du Plan d'actions
- Réalisation des actions de gestion
- Surface en conventionnement ou maîtrise foncière

#### Durée estimée

5 ans

#### Calendrier prévisionnel

2014	2015	2016	2017	2018
Complément d'inventaire Animation territoriale et foncière Révision du plan de gestion du Suc de Clava	Animation territoriale et foncière Elaboration du plan de gestion concertée	Mise en œuvre du plan de gestion		

Coût de l'opération							
	2014	2015	2016	2017	2018	€ TTC	
Acquisition foncière		4 000				4 000	
Mise en œuvre du plan de gestion (travaux de restauration, acquisition matériel...)			4 750	1 750	4 750	11 250	
<b>Investissement :</b>	<b>0</b>	<b>4 000</b>	<b>4 750</b>	<b>1 750</b>	<b>4 750</b>	<b>15 250</b>	Dont 0% de coûts internes
Complément d'inventaire sur la partie Loire et Rhône	10 500					10 500	
Animation territoriale et foncière	10 000					10 000	
Elaboration du plan de gestion du réseau de pelouses dont révision du plan de gestion du Suc de Clava	10 000	40 000				50 000	
Mise en œuvre du plan de gestion (suivi, travaux entretien...)		10 000	24 500	24 600	24 600	83 700	
<b>Fonctionnement :</b>	<b>30 500</b>	<b>50 000</b>	<b>24 500</b>	<b>24 600</b>	<b>24 600</b>	<b>154 200</b>	Dont 50% de coûts internes
<b>Total (€ TTC)</b>	<b>30 500</b>	<b>54 000</b>	<b>29 250</b>	<b>26 350</b>	<b>29 350</b>	<b>169 450</b>	
<b>Maître d'ouvrage</b>							
CEN RA (dans le cadre d'une convention de partenariat avec le PNR Pilat)							
<b>Plan de financement envisagé</b>							
<b>Compléments d'inventaires, définition d'une stratégie « pelouses sèches », engagement animation foncière</b>							
	<b>%</b>	<b>Investissement</b>	<b>%</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Total (€ TTC)</b>		
<b>FEDER</b>	50	7 625	50	52 100	<b>59 725</b>		
<b>Région RA</b>	50	7 625	50	52 100	<b>59 725</b>		
<b>CG07 (si site ENS uniquement)</b>							
<b>Total (€ TTC)</b>	<b>100</b>	<b>15 250</b>	<b>100</b>	<b>104 200</b>	<b>119 450</b>		
<b>Révision et mise en œuvre du plan de gestion du Suc de Clava (site N2000)</b>							
	<b>%</b>	<b>Investissement</b>	<b>%</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Total (€ TTC)</b>		
<b>Région RA</b>			50	25 000	<b>25 000</b>		
<b>ETAT - DDT 07</b>			50	25 000	<b>25 000</b>		
<b>Total (€ TTC)</b>			<b>100</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>		

Version : 7 mars 2014